



N° affiliation FFTA : 1017032



# Procès-Verbal de l' A.G. [n°10]

Sur invitation du Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi se sont réunis en Salle de « La POUDRIERE », Cours VAUBAN, 17410 Saint-Martin de Ré, le mercredi 24 octobre 2018, pour leur Assemblée Générale ordinaire.

A 19h45 Après le contrôle des feuilles d'émargements, des pouvoirs (2 portant les noms de LAMOUSSE G., ROCHER M.), Mr le Président pu faire constater aux participants que le quorum statutaire était péniblement atteint ( Rappel : 50% des effectifs votants ou représentés doivent être présents). lui permettant d'officialiser l'ouverture de cette assemblée.

## Préambule

J.L.RUAULT, ému, remercia l'assistance mettant en avant les efforts, le dévouement, la toujours grande disponibilité fournis par toutes et tous les bénévoles sur tous les objectifs et projets arrêtés l'année passée prouvant ainsi la saine vie de l'association et le respect de sa devise : "**Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité**". Il évoqua ensuite avec brièveté ce qui lui paraissait des plus important à retenir.

- Les 6 ans de lutte, d'opiniâtreté dans le suivi, la gestion et l'obtention enfin d'un nouveau site de tir en extérieur ( La Cible) clos , arboré permettant l'installation d'un petit parcours nature : Un petit bonheur en soi. Il assura de sa gratitude tous les acteurs directs ou indirects associés à la réussite d'un tel projet ( L'ex-Sénateur M.DOUBLET, notre Député O.FALORNI, notre Maire P.DESCHELETTE, l'Administration Pénitentiaire, le Directeur de la SAUR, les membres du CDE ainsi qu' A. DENIER) associant particulièrement D.JALLAIS et tous les bénévoles qui participèrent à son installation
- L'élaboration et la mise en place avec joie et enthousiasme d'un premier concours nature dans nos remparts qui eut un beau succès mais qui devant certaines de nos méconnaissances ne nous rapporta rien. Il excusa notre inexpérience devant les retours plus que positifs des participants, précisant que cette année le projet serait reconduit avec une meilleur répartition des compétences.
- Les 10 ans d'existence de l'association démontrant ici une grande vivacité et des valeurs développées toujours entretenues depuis par l'ensemble de ses membres. Il rappela à l'assistance sa propre initiation en Vendée, ses contacts avec le club d' AYTRE, l'aide spontanée d' Alain DENIER pour obtenir accréditations, affiliation et subventions (CNDS/FFTA/Préfecture...etc...), les contacts précieux avec les membres du club de La ROCHELLE, leurs prêts en matériels, le soutien sans faille de la municipalité de SMR et de son Maire Patrice DESCHELETTE qu'il associe à cette pérennisation et qu'il remercie humblement. Il évoqua l'obtention près de la FFTA du label bronze, renouvelé depuis, signe de prestations de qualité.

- 📦 La conception d'une journée inaugurale du Pas Extérieur associée au 10 ans du club.
- 📦 Des effectifs moyens pour cette année.
- 📦 L'annulation du concours Salle des 3 et 4 novembre prochain.
- 📦 La tenue de la buvette du vide grenier automnal de SMR du 28 octobre prochain.
- 📦 Les concours, compétitions 2018/2019.
- 📦 L'élection de (au moins) 3 personnes au sein du CDE.
- 📦 Comme le prévoit les statuts (en son Art 14), J.L.RUAULT évoqua le **Procès-Verbal de l'exercice antérieur (A.G. N°9)** qui fut porté aux voix et **voté à l'unanimité**. Par ailleurs il informa l'assistance qu'elle dispose du droit de regard, de consultation sur l'ensemble des documents administratifs et comptables issus de la gestion 2017-2018.

[Réf .Annexe 1 jointe au présent].

PASSAGE de PAROLE au secrétaire.

### Modification du Règlement Intérieur

Rémi FAUPIN, rappela à l'assistance, avec force et sans jambage, que toute information était bonne à lire, à prendre sur le site **archersdere.fr**. Actualisé quasi journalièrement par le Chargé des Traitements Informatique et Données personnelles Dominique DESQUIBES, ce site sert de trait d'union entre les membres du CDE mais aussi les adhérents licenciés ou non. **Il doit être consulté au moins hebdomadairement**. Outre le calendrier des compétitions, **Il contient** notamment **les P.V. des Assemblées et du CDE**.

Cette aparté permet à celui-ci d'informer l'assistance de modifications statutaires et structurelles du R.I. liées à l'art 6 de la LCN et de l' application à compter du 27/04/2018 du **Règlement Général** sur la **Protection des Données Personnelles (RGPD)** :

- ★ Le **CD passe** de 3 à 4 membres par l'intégration du Chargé des Traitements Informatique et Données Personnelles.
- ★ Les **articles 4, 6, 7, 13-3 ont été modifiés** en conséquence.

Lecture est faite des modification faites.

Le R.I. Modifié est porté au vote de l'assemblée comme le prévoit l'article 15 du dit règlement.

**Le R.I. Version 2018 est voté à l'unanimité.**

Reprise de PAROLE du Président.

### Rapport Moral

Présenté par Jean-Louis RUAULT, à savoir :

#### 1) Nombre d'adhérents et Tarif des Licences 2018/2019

J.Louis informa que 34 licences étaient déjà validées ( 6 F dont 2 jeunes filles & 28H ) et que notre nombre d'adhérents devrait, pour cette saison être quasi équivalent à une petite quarantaine de personnes, membres sympathisants inclus . Il signala pour cette année la perte d'un bon nombre d'adolescents. Perte liée à leurs études loin de l' Île de Ré ou pour le moins conséquentes en contenu. Il informa, faisant référence au rapport financier à venir, que le CD avait crû bien de ne pas augmenter le prix des licences 2018/2019 pour la quatrième année consécutive.

#### 2) Concours Salle Annulé (03 & 04/11/2018)

De part une restructuration des personnels communaux en charge de la gestion de la salle, alors que nous avons réservé celle-ci depuis le 10 juillet 2018 soit un peu moins de 4 mois avant, nous avons été informé, seulement début octobre, que celle-ci était dévolue à une assemblée nationale de YOGA . Cette

organisation ayant déposé un dossier 1 an à l'avance. La recherche d'une salle n'ayant aboutie, il fut procédé à l'annulation de ce concours près de la FFTA ainsi qu'auprès des compétiteurs ou clubs qui s'étaient déjà engagés. L'annulation d'un concours inscrit au calendrier FFTA (Le premier depuis 10 ans pour nous) a un coût (Gestion de dossier=38€). La Gestion Sportive, saisie par courrier à temps, n'appliquera pas cette pénalité. Jean-Louis RUAULT rassura l'assistance en précisant que pour la saison 2018/2019 le CD avait pris les devants en réservant à l'avance salle et terrains ainsi que les matériels de prêts auprès de la mairie de SMR.

**Le secrétaire précisa qu'une réunion du CDE devra systématiquement s'instaurer, tout les ans, fin mai, début juin, afin d' établir le calendrier de nos manifestations sportives pour anticiper les demandes y affairant en mairie.**

### 3) Nos Manifestations Sportives 2018/2019

Par décision du CD17 puis vote par l'Assemblée, le calendrier de nos manifestations Sportives ce présente ainsi :

Réf.	Concours	Dates	Lieux	Particularités
A	SALLE	03 & 04 novembre 2018	SMR Gymnase M.GAILLARD	Voir annotation A
B	Championnat Départemental TAE (Tir à l'arc en Extérieur)	15 & 16 juin 2019	SMR Terrain M.GAILLARD	Voir annotation B
C	NATURE	05 & 06 octobre 2019	SMR Remparts du Vert Clos	Voir annotation C

Outre les engagements individuels et personnels des archers compétiteurs, il est arrêté :

D	DRE / Équipes	DRE1/ 27 & 28 avril 2019 & DRE2/ 25 & 26 mai 2019	Surgère 17  Thouars 79	Voir annotation D
---	---------------	---	------------------------------	-------------------

- A) Voir précédemment le chapitre "Concours Salle Annulé".
- B) Sur demande du Comité Départemental, le CDE a donné son aval pour organiser le Championnat Départementale TAE 2018/2019 et du matériel complémentaire sera probablement emprunté au club de La ROCHELLE.
- C) Ce parcours Nature, qualificatif, est inscrit au calendrier 2019/2020.
- D) Lieux choisis par le CRNATA aux ex-ligues Limousin/Poitou - Charentes.

### 4) Animations et activités du club (Exercices 2017/2018 & 2018/2019)

Exercice 2017/2018		Exercice 2018/2019		
Dates	Objet	Dates	Objet	Renvoi
10/09/17	Fête des Associations	09/09/18	Fête des Associations	1
06/10/17	A.G.	24/10/18	A.G.	Octobre
29/10/17	Vide-greniers SMR	28/10/18	Vide-greniers SMR	2
04 & 05/11/17	Concours SALLE	03 & 04/11/18	Annulation Concours SALLE	3
12/01/18	Galette Rois	11/01/19	Galette Rois	4
		<b><u>A définir en CDE</u></b>	<b><u>Entretien Pas de Tir</u></b>	//
25/03/18	Clôture Salle	31/03/19	Clôture Salle	5
10 & 11/02/18	Déménagement Pas de Tir	<b><u>A définir en CDE</u></b>	<b><u>Inauguration Pas de Tir + 10 ans du Club</u></b>	6

10/05/18	Vide-greniers SMR	30/05/19	Vide-greniers SMR	2
00/06/18	Annulation Concours TAE	15 & 16/06/19	Championnat Départemental TAE	7
23 & 24/06/18	Concours Nature			
00/07/18	Animations Jeunesse d'été	00/07/19	Animations Jeunesse d'été	8
14/07/18	Fête/Repas Club	14/07/19	Fête/Repas Club	9
05/08/18	Foulées Rhétoises (RHBC)	04/08/19	Foulées Rhétoises (RHBC)	10
	<b>Inscrit au Calendrier 2019/2020</b>	<b>05 &amp; 06/11/19</b>	<b>Concours Nature de SMR</b>	<b>//</b>

- 1- Le président est chargé à compter de 2019 de solliciter une éventuelle prise en charge monétaire auprès de la CDC lors de la réunion préparatoire à cette manifestation. Cette Fêtes des Associations nécessite énormément de matériels et de bénévoles, **à défaut d'un accord sur ce point, une information moins ludique et plus simpliste sera mis en place.**
- 2- Les tenues de la buvette-restauration des Vide-greniers de SMR par ce quelles rapportent nous permettent une plus grande autonomie financière. Les bénévoles répondent facilement à cette manifestation très conviviale. Remerciements à eux pour leurs crêpes et gâteaux, toujours les bienvenus. A noter toutefois la **nécessité de faire tourner les postes tenus mais aussi de tenir compte des prévisions météorologiques dans le choix des articles à vendre.**
- 3-Voir précédemment le chapitre "Concours Salle Annulé".
- 4-**INCONTOURNABLE.** Sauf plus ample information, cette manifestation très conviviale **s'effectue un vendredi de janvier, en début de soirée, au Club-House de SMR pour un partages d'informations, un échange des vœux** autour de galettes des rois, cidre et autres aliments de circonstance. Attention cette **soirée est systématiquement soumise à inscription.**
- 5-Journée dédiée principalement à la Jeunesse et aux jeux de tir en salle. Ouverte à toutes/tous, **elle est soumise à inscription.** Elle clôture nos tirs en salle. Nous y fêtons l'arrivée du printemps et la reprise, en avril, des tirs en extérieur (Pas de La Cible à SMR). **Elle se déroule le dernier dimanche de mars au complexe sportif M.GAILLARD de SMR.**
- 6-Cette **journée inaugurale & de fête**, budgétée à hauteur de 1000€, demandera préparation, volontariat. Dans son déroulement, notre devise devra être un guide, une référence. **DATE, LANCEMENT des INVITATIONS, CONTENU, PUBLICITE ETC, ETC, devront faire partie des points importants à débattre au sein du CDE lors d'une très prochaine réunion de travail.** Nos élus ne disposent pas de toute liberté dans élaboration de leur calendrier 2019.
- 7-Le prêt de matériel, l'investissement de bénévoles en nombre, l'aide de la municipalité au travers de Mr Franck FLUTRE (en charge Sports et Associations) doivent permettre la réussite d'un Championnat Départemental TAE Rhétas. **Journée à inscrire à l'ordre du jour d'un CDE.**
- 8- En cours d'été, initiation au tir à l'arc auprès de notre jeunesse en relation avec des associations locales qui entraîne la disponibilité de 2 à 4 archers bénévoles sur 1 à 2 jours contre des émoluments (touchés par le club) convenus contractuellement.
- 9-C'est les Grandes Vacances, le Club ronronne et tous nos adhérents se réunissent dès 15 h 00 pour pratiquer des tirs sur cibles et des jeux d'arcs achevant leur journée bucolique autour d'un apéro-méchoui offert par le club. **Cette "Activité" est systématiquement soumise à inscription.**
- 10- Cette activité annuelle convient à tous les bénévoles disponibles. Elle est gratuite. Faire la circulation de courses pédestres pendant 3 à 4 h en plein mois d'août au Bois-Plage, partager de bons moments de

convivialité avec les membres du RHBC autour d'un bon repas en soirée et finir par du tir à la carabine à la fête forain est un ravissement. Cette "Activité" est systématiquement soumise à inscription.

### Points plus généraux et questions diverses

- ➔ **Évocation de notre 2ième Parcours Nature : Une répartition des postes techniques à tenir** sera instaurer pour une gestion au plus prêt des services offerts aux participants et des matériels installés. La **réservation de sandwichs en plus des repas sera portée sur le mandat : Du travail pour le CDE.**
- ➔ **Entretien du PAS de TIR : En mars 2019, TOUS nos bénévoles seront appelés à s'impliquer** dans l'entretien général du PAS **sur une journée définie par le CDE.** Le président se réserve la location de l'outillage mécanique adapté à défaut de ne pouvoir contacter « « Babette" de l'ex Poney – Club.
- ➔ **J-L RUAULT profite de ce point évoqué pour remercier de leurs dévouement les bénévoles impliqués sur l'ensemble des activités du club . Il souligne que l'on retrouve le même noyau dur constitué de 5 à 10 personnes. Il rapporte qu'il est plus que souhaitable que d'autres prennent le relais. Un épuisement moral aurait de graves conséquences pour l'équilibre de l'association.**
- ➔ **Inventaire des matériels de La Poudrière : un inventaire global de nos biens avec application d'un taux d'usure sera instauré pour budgéter et planifier leur renouvellement. Des travaux d'aménagements sont budgétisés. Une date devra être choisie.** Une demande d'extension du local prêté par la mairie et assuré MAIF à hauteur de 50 000 € sera formulée par le Secrétaire.
- ➔ **Licences ENTRAINEURS : Après discussion, par vote unanime la part Fédérale payée depuis 10 ans par les intéressés sera prise en charge par l'association avec effet immédiat sur l'exercice 2018/2019**
- ➔ **Formation d'entraîneurs ou d'arbitres : Participer à l'évolution sportive individuelle et collectives en ayant connaissance des règles propres aux multiples pratiques de tir c'est de cela dont il s'agit. Sensibilisation est faite, par le Président appuyé du Secrétaire et de l'Arbitre du club, auprès de l'Assemblée pour qu'émergent des vocations. Deux plaquettes sont extractibles du site sur ces sujets.**
- ➔ **Les nouveaux maillots Subliteam: Ils coûteront environ 30 € ( Prise en charge par Le/les Sponsors + les archers) mais notre partenaire nous propose Coupe-Vents ou Blousons (Vestes) pour une valeur comprise entre 40 et 70 € ( avec seulement le Logo du Club). **L'assemblée charge le Président de fournir une maquette et d'obtenir un devis, de même pour une casquette.****
- ➔ **Gobelets publicitaires en plastique rigide : nos gobelets jetables en plastique ne seront plus renouvelable, car bientôt interdit de vente, Nadine HUET eut à charge de se renseigner auprès de sociétés spécialisées , il ressort de ses investigations qu'**une d'elle fait une offre commerciale de 500 exemplaires "Archers de Ré" à 70 cents la pièce. L'assemblée charge le Président de cette acquisition et décide que ce gobelet sera gagé 2 €, en tenant compte de son contenu, pour le Championnat Départemental de juin prochain.****
- ➔ **"Amazone" : Ce projet, où nous sommes partenaire parmi d'autres clubs, permet aux femmes victime du cancer du sein, sur accord médical, de pratiquer le tir à l'arc localement après opération ou rémission . Elles profiteraient d'une structure existante, de matériels adaptés en puissance. La convivialité et la gentille de participants formés à leur prise en charge leurs permettant de se reconstruire doucement. Pour l'heure si des dossiers de subventions doivent être déposés, **le club n'en est pas là** (Par manque de temps). **Les flyers explicatifs de la démarche sont à peine chez quelques médecins. A suivre !****

- ➔ **Accès au Pas de Tir de La CIBLE** : Sur décision de l' A.G., la saison extérieure verra le code – cadenas du portail changé, le choix s'est porté sur un autre anniversaire. **Le Président voire les membres du CDE auront à charge d'évoquer l'état du portail** au regard des multiples petits incidents constatés **auprès des autorités présentes lors de l'inauguration.**

*Quitus a été donné à Mr Jean-Louis RUAULT, Président sortant, pour l'ensemble sa gestion morale du Club et son Rapport Moral est voté à l'unanimité par les membres votants de cette Assemblée.*

PASSAGE de PAROLE à la Trésorière

### Rapport Financier

Présenté par Mme Gaëlle RUAULT-LAMOUSSE, trésorière.

**EXTRAIT :**

- 19 342 € de CHARGES
- 16 583 € de PRODUIT dont 1 993 € de Licences
- Soit un déficit chiffré à 2759 € mais atténué par une budgétisation prévisionnelle les 2 années précédentes.
- Il reste + 3 584 € sur le Compte-Courant et nous disposons de 895 € sur Livret Associatif
- Une partie de ces sommes est déjà gelée pour :
  - \_ Achat Mousses et entretien Pas de Tir (1642€)
  - \_ Inauguration Pas et 10 ans Club (1000€)
- **Les licences** ont vues la cote part de la FFTA augmentée de 2 € par licence pour leur budget sur les compétitions internationales. Le CRNATA a pu équilibrer sa marge au regard de sa grandeur géographique. Le CD du club a décider de n'appliquer aucune augmentation pour 2018/2019.
- **Maillots du clubs** : Troisième production de maillots financés par nos 3 sponsors ou par un seul (E Leclerc ,en cours de négociation ).Avec un changement de fournisseur : RéSport nous fournissait 30 maillots (hors frais de maquette de environ 80 €) pour 1000 €, Subliteam nous les propose à 854 € (Frais de maquette inclus). A noter que l'option prénom passe de 5 à 1 € pour un graphisme identique. Le ou les sponsors associés à nos archers = Ce maillot ne devrait rien coûter à l'association.
- **Les tickets sport** (lycée/Région) ne sont remboursés qu'en septembre de l'année suivante. A ce jour, un problème mineur pour notre trésorerie mais ennuyeux au demeurant.

Pour retrouver le rapport financier dactylographié complet voir : **[Réf .Annexe 2 jointe au présent ]**

### Budget Prévisionnel 2018/2019

Ce budget présente un **solde déficitaire de – 154 €** **[Réf .Annexe 3 jointe au présent ]**

CREDIT exprimé en Euros		DEBIT exprimé en Euros	
LICENSES	4000	LICENSES	1800
SPONSORS*	300	FOURNITURES BUREAU	400
MAILLOTS-CLUB	860	MAILLOTS-CLUB	854
SUBVENTION MAIRIE	1450	ASSURANCE	180
ANIMATIONS**	220	Matériel MUR de TIR	700
VIDES-GRENIERS	1600	Matériel TIR	500

**ASSEMBLEE GENERALE N° 10-OCTOBRE 2018**

CONCOURS	500	Matériel d' ENTRETIEN Extérieur	300
		Aménagement LOCAUX	300
		FORMATION d' ARBITRE	500
		DEDOMMAGEMENT d' ARBITRES	300
		REPAS Club***	300
		REPAS Fête Club	300
		Inauguration Pas de Tir + 10 ans Club	1000
		CONCOURS NATURE****	1650
		Achat de RECOMPENSES	0
<b>TOTAL Crédit</b>	<b>8930</b>	<b>TOTAL Débit</b>	<b>9084</b>

\*Ets Lussagnet, Les jardins de David, E.Leclerc / \*\* Le Bois Jeunesse / \*\*\*Galette,A.G etc etc / \*\*\*\* d'octobre 2019 mais comptant sur 2018

Quitus a été donné à Mme Gaëlle RUAULT , Trésorière sortante, pour l'ensemble de sa gestion financière et son Rapport Financier est voté par les membres votants de cette Assemblée moins 1 abstention. \*, le budget prévisionnel, lui, est voté à l'unanimité.

\*L'abstentionniste a expliqué son vote par le fait que le CD n'avait pas anticipé d'éventuelles difficultés de trésorerie dans l'avenir et qu'il aurait été bon de prévoir une augmentation minimale de 1 €. Le Président envisage de rediscuter le prix des licences pour l'exercice 2019/2020.

*PASSAGE de PAROLE au Président*

**Élections de 3 membres au COMITE DIRECTEUR ELARGI**

Sur requête du Président, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne relevant plus aucune interrogation, l'Assemblée passa à l'élection de trois nouveaux membres au sein du CDE car 3 postes sont à pourvoir : **Vice-Président, Secrétaire Adjoint et Chargé d'Animation** ( Postes allant Jusqu'à la fin de la mandature du CDE).

Se présentent au suffrage de l'Assemblée Générale Ordinaire : (par ordre alphabétique)

Mesdames, Monsieur,  
**DESQUIBES Laurence**  
**GASNIER Krisinda**  
**ROCHER Michel**

Ces Candidats ayant les 1 an d'ancienneté requis par les statuts et le règlement, à l'unanimité l'Assemblée a voté et reconnu que l'ensemble des personnes citées précédemment, intégraient le COMITE DIRECTEUR ELARGI de l'association(Club) des "Archers de Ré".

A 22h15, l'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée. Le Président remercia l'assistance et convia celle-ci à une collation festive autour du verre de l'amitié.

**REUNION PLEINIÈRE du COMITE DIRECTEUR ELARGI  
pour répartition des postes à compétences**

Ce jour, mercredi 24 octobre 2018, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, se sont réunis les membres élus du Comité Directeur Élargi [CDE] en vue de débattre sur la répartition de postes des 3 nouveaux membres .

Il ressort de cette réunion plénière, la composition suivante :

**COMITE DIRECTEUR**

En application du nouveau Règlement Intérieur sont déclaré(e)s  
**PRESIDENT, Monsieur Jean-Louis RUAULT**  
**SECRETARE, Monsieur Rémi FAUPIN**  
**TRESORIERE, Madame Gaëlle RUAULT-LAMOUSSE**  
**Chargé du Traitement Informatique et D.P., Monsieur Dominique DESQUIBES**

**COMITE DIRECTEUR ELARGI à**

**Vice PRESIDENT, Monsieur Yann BUHRENDT**  
**SECRETARE Adjoint, Monsieur Michel ROCHE**  
**TRESORIERE Adjointe, Madame Nadine HUET**  
**Chargées d' ANIMATIONS, Madame Nadine HUET & Madame Laurence DESQUIBES**  
**Assesseur du Chargé d' INFORMATIQUE, Monsieur Cyril DOFFIN**  
**Chargé des MATERIELS, Monsieur Yann BUHRENDT**  
**Assesseur du Chargé des MATERIELS, Monsieur David JALLAIS**  
**Chargée en COMMUNICATIONS, Madame Krisinda GASNIER**

A 22h30, le CD et CDE étant légalement constitués,  
les compétences réparties,  
la séance fut déclarée close par le Président.

Il s'en suivi un fort moment de convivialité.

Le Secrétaire :  
R.FAUPIN

Le Président :  
J.L.RUAULT

La Trésorière :  
G.RUAULT-LAMOUSSE

Le Chargé Informatique et D.P. :  
D. DESQUIBES